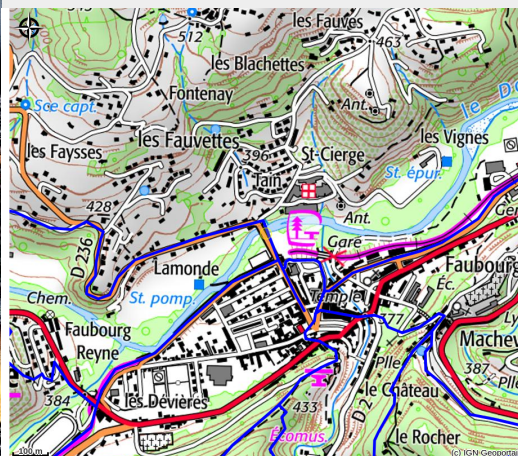


Parcours de pêche des cinq ponts

PAYS DE LAMASTRE



Crédit photo : Parcours des 5 ponts (The DigitalWay)

Un itinéraire de pêche à la mouche "No Kill" de plus de 3,6 km, favorisant la remise en eau des poissons. Un parcours fonctionnel et naturel, mettant en avant une approche patrimoniale de la gestion, avec une souche méditerranéenne zébrée.

Infos pratiques

Categorie : Patrimoine naturel

Description

Ce parcours propose des alternances de zones rapides et lentes plus ou moins profondes, et les nombreux blocs présents sur la rivière sont autant de caches pour les truites du Doux.

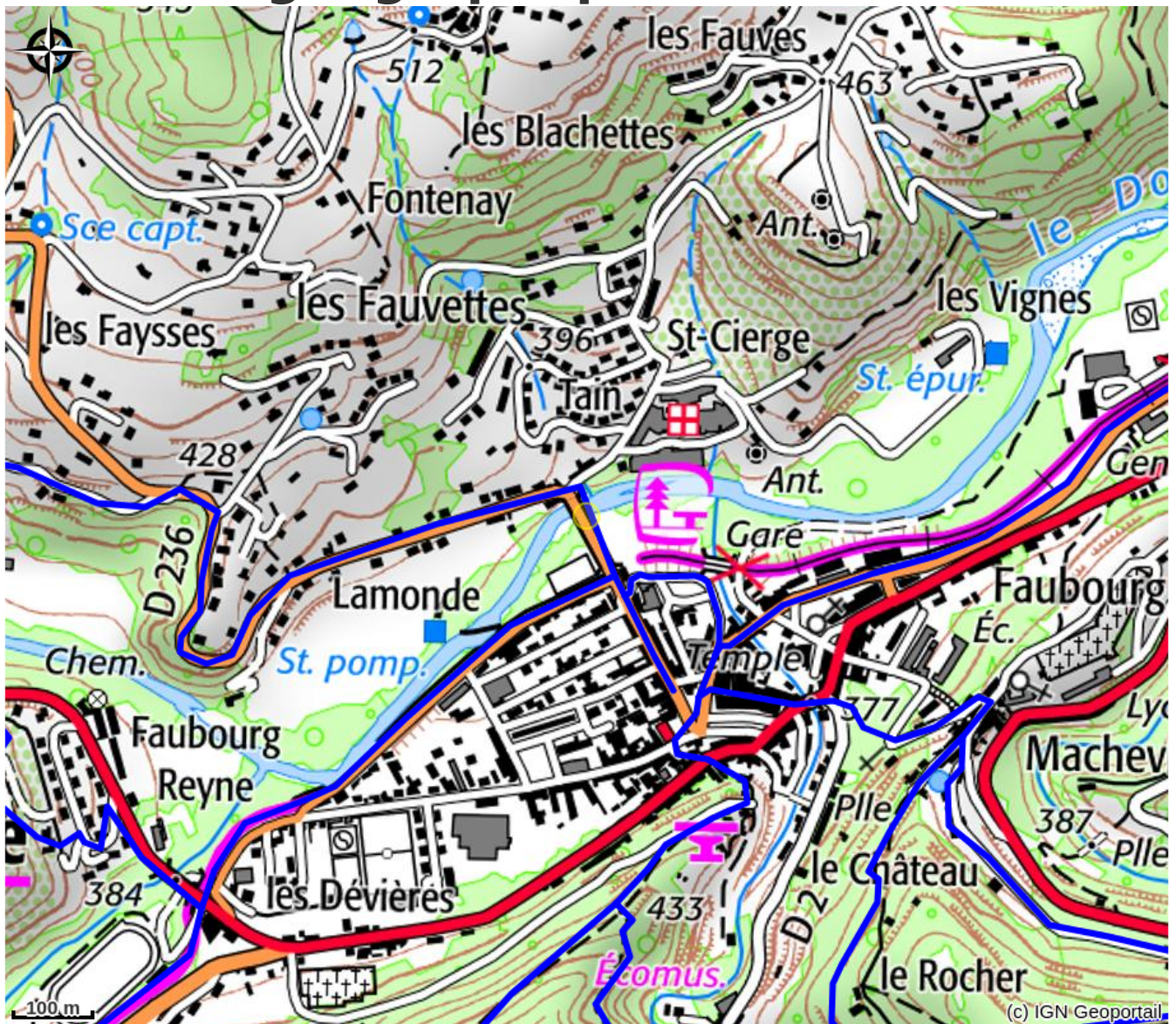
La réglementation :

- No-kill obligatoire. Pêche à la mouche fouettée uniquement avec hameçons sans ardillon.
- Limite aval : passerelle verte en aval de Lamastre au lieu-dit le "Malpas"
- Limite amont : pont de "Retourtour" en amont de Lamastre.

Petit plus :

- Peuplement 100% naturel et méditerranéen
- Gestion patrimoniale
- Activité précoce (sèche à l'ouverture)
- Parcours urbain mais néanmoins très sauvage (loutre, castor...)

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 01/01 au 31/12.

Tarifs:

Accès libre. Dépôts de cartes de pêche à proximité : Super U ou la Maison de la Presse.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays de Lamastre le 19/12/2023

Contact

07270 Lamastre

Tél. 06 86 47 73 65

apma07lama@orange.fr

<http://www.peche-ardeche.com>